



## Election législative partielle de la 1<sup>ère</sup> circonscription : la Ville recherche 60 assesseur-es

**Dans le cadre de l'élection législative partielle, la Ville recherche des assesseur-es volontaires pour tenir les bureaux de vote de Grenoble les 12 et 19 janvier prochains. En appui des président-es, les assesseur-es jouent un rôle clé et veillent au bon déroulement du scrutin. Pour se porter volontaire, il est indispensable d'être électeur-ric(e) à Grenoble.**

La Ville compte sur la mobilisation de ses électeur-ric(e)s afin de garantir le bon déroulement des élections. Il est possible de se porter volontaire pour l'un des deux tours ou bien pour les deux. Les assesseur-es seront réparti-es sur les 43 bureaux de vote de la première circonscription à Grenoble.

Le rôle des assesseur-es est de vérifier l'identité des votant-es et de faire signer la liste d'émargement à l'électeur-ric(e) une fois qu'il/elle a voté. Il/elle peut assurer pour une courte durée l'intérim de la présidence. Il/elle doit avoir une posture de neutralité politique.



Une heure d'information-formation des assesseur-es se tiendra en mairie préalablement au déroulement des scrutins.

### **Pour s'inscrire :**

- [En ligne](#)
- Accueil de la mairie
- Par téléphone au 04 76 76 36 36